

Nom usuel : .....  
Nom de naissance : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....

Date du prélèvement : .....

Ou Etiquette patient :

**Contexte de réalisation** :  Diagnostic  post vaccinal

**DONNEES A SAISIE OBLIGATOIRE :**

**Typologie du lieu de résidence :**

- Autre structure d'hébergement collectif
- En milieu carcéral
- Résident en EHPAD
- Hospitalisé
- Hébergement individuel
- Ne sait pas

**Apparition des symptômes :**

- Le jour ou la veille du prélèvement
- 2,3 ou 4 jours avant le prélèvement
- 5,6 ou 7 jours avant le prélèvement
- Entre 8 et 14 jours avant le prélèvement
- Entre 15 et 28 jours avant le prélèvement
- Plus de 4 semaines avant le prélèvement
- Asymptomatique
- Ne sait pas

**Professionnel de santé :**

- Non  Oui  Ne sait pas

**Statut vaccinal :**Vaccination :  Oui  NonNom du vaccin  Pfizer BioNTech Moderna AstraZeneca Autre : .....

Date de la première injection :

Date de la deuxième injection :

**Dépistage antérieur par PCR** :  NON  OUI**Mentions d'informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel**

Les données vous concernant collectées dans le cadre du présent examen biologique, en lien avec l'épidémie du Covid-19, sont enregistrés dans le système d'information national dénommée SI-DEP, mis en œuvre par la Direction Générale de la Santé du ministère chargé de la santé. Ce traitement d'intérêt public a pour finalité de centraliser les résultats des examens de dépistage Covid-19 en vue de leur réutilisation à des fins d'enquête sanitaire, de surveillance épidémiologique et de recherche via la plateforme des données de santé.

Pour plus d'information sur ce traitement et vos droits : consultez le site du ministère de la santé (<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>). Pour exercer vos droits (accès, rectification, limitation, voire opposition), nous vous invitons à contacter l'adresse [siddep-rqpd@sante.gouv.fr](mailto:siddep-rqpd@sante.gouv.fr).

L'autorité de contrôle désignée par la loi française est la Commission Nationale Informatique et Liberté que vous pouvez saisir en cas de litige dans l'exercice de vos droits ou si vous pensez que votre réclamation concerne un manquement à la réglementation. Vous trouverez les modalités de cette saisie sur le site internet de la CNIL <https://www.cnil.fr>.